

BULLETIN MUNICIPAL

DE REQUISTA N°9



Chers administrés,

La municipalité et moi-même sommes heureux de vous adresser ce nouveau bulletin municipal.

SOMMAIRE

<i>P 2 : Le conseil municipal</i>
<i>P 3 et 4 : Les commissions</i>
<i>P 5 : Conventions collectives</i>
<i>P 6 : Atelier de musique</i>
<i>P 7 : Club-house</i>
<i>P 8 : Aménagement des places</i>
<i>P 9 : Travaux Ehpad J.B. Delfau</i>
<i>P 10 : Sécurité routière</i>
<i>P 11 : Voirie - poste électrique</i>
<i>P 12 et 13 : chemin de randonnée</i>
<i>P 14 : Base nautique - groupe scolaire</i>
<i>P 15 : Cimetières - église</i>
<i>P 16 : Embellissement - site internet</i>

Tout d'abord nous tenons à vous remercier pour la confiance que vous nous avez renouvelée en mars dernier à l'occasion des élections municipales.

Ce deuxième mandat débute dans des circonstances particulièrement difficiles pour nous tous. La crise sanitaire et économique qui nous frappe aujourd'hui a des conséquences néfastes aussi bien dans notre vie privée que professionnelle. Nos comportements pourraient devenir plus impulsifs, plus agressifs et altérer nos rapports sociaux si nous n'y prenions garde.

La gestion de la collectivité n'échappe pas à ces difficultés. Nous saurons être à votre écoute, mais nous aurons besoin, en contre partie, de votre confiance. A ces conditions, nous pourrons mieux surmonter cette crise. Notre engagement à votre service est total.

L'épidémie COVID 19 sera, à plus ou moins brève échéance, maîtrisée.

La vie continue et continuera plus riche encore de cette expérience.

Notre commune doit poursuivre l'amélioration de son cadre de vie et son développement économique. La crise sanitaire et le confinement ont retardé la mise en place des instances politiques et administratives à tous les niveaux (départemental, régional et national). Au niveau local votre municipalité a continué ses activités. Ce bulletin a pour but de vous informer du travail réalisé et des projets élaborés qui verront le jour à court terme.

Je vous en souhaite bonne lecture !

Bien à vous.



Michel CAUSSE
Maire de REQUISTA
Président de la Communauté de
Communes du Réquistanais

LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

Michel CAUSSE

Maire



**Christian
GEORGES**

1er Adjoint



**Geneviève
ABRANTES**

Adjoint



**Jacky
LACAN**

Adjoint



**Annette
CLUZEL**

Adjoint



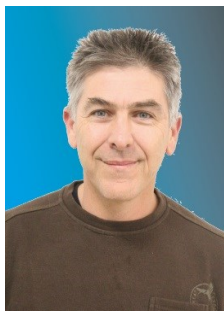
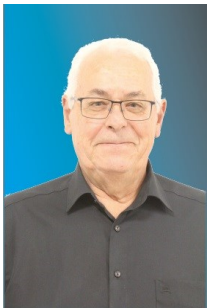
**Elian
BOUZAT**

Adjoint



De haut en bas, de gauche à droite :

Claude **BAUMES**, Martine **ALBUCHER**, Philippe **ANTOINE**, Josette **VAYSSE**, Michel **LAURENS**, Fabienne **VERGNES**, Vincent **NICOULEAU**, Pierre **GRIMAL**, Claudine **GRIMAL**, Sophie **ESTEVENY**, Aude **JALADE**, Jean-Michel **RECOULES** et Angélique **MASSOL**.



LES COMMISSIONS

ADMINISTRATION ET PERSONNEL

Michel CAUSSE	Christian GEORGES
Geneviève ABRANTES	Elian BOUZAT
Annette CLUZEL	Martine ALBUCHER

FINANCES

Michel CAUSSE	Vincent NICOLEAU
Christian GEORGES	Geneviève ABRANTES
Elian BOUZAT	Pierre GRIMAL
Michel LAURENS	Philippe ANTOINE

URBANISME ET PLUIE

Michel CAUSSE	Jacky LACAN
Geneviève ABRANTES	Elian BOUZAT
Claudine GRIMAL	Pierre GRIMAL
Josette VAYSSE	Angélique MASSOL

VOIRIE ET TRAVAUX

Michel CAUSSE	Elian BOUZAT (Voirie)
Jacky LACAN (Travaux)	Christian GEORGES
Michel LAURENS	Claude BAUMES
Martine ALBUCHER	Philippe ANTOINE

SECURITE, ACCESSIBILITE ET CIRCULATION

Michel CAUSSE	Christian GEORGES
Vincent NICOLEAU	Elian BOUZAT
Claudine GRIMAL	Jacky LACAN

ASSOCIATIONS (CULTURELLES ET SPORTIVES)

Michel CAUSSE	Elian BOUZAT
Vincent NICOLEAU	Michel LAURENS
Angélique MASSOL	Martine ALBUCHER
Fabienne VERGNES	Jean-Michel RECOULES
Philippe ANTOINE	

COMMUNICATION, INFORMATIONS MUNICIPALES

Michel CAUSSE	Christian GEORGES
Elian BOUZAT	Vincent NICOLEAU
Martine ALBUCHER	Fabienne VERGNES
Philippe ANTOINE	

TOURISME, COMMERCE ET ENVIRONNEMENT

Michel CAUSSE	Annette CLUZEL
Christian GEORGES	Jacky LACAN
Elian BOUZAT	Martine ALBUCHER
Claudine GRIMAL	Angélique MASSOL
Fabienne VERGNES	Aude JALADE
Sophie ESTEVENY	Philippe ANTOINE

MARCHÉ OVINS - AGRICULTURE

Michel CAUSSE	Jean-Michel RECOULES
Elian BOUZAT	Michel LAURENS
Josette VAYSSE	Pierre GRIMAL

AFFAIRES SCOLAIRES

Michel CAUSSE	Geneviève ABRANTES
Christian GEORGES	Claudine GRIMAL
Angélique MASSOL	

ACTION SOCIALE (C.C.A.S)

Michel CAUSSE	Geneviève ABRANTES
Vincent NICOLEAU	Jacky LACAN
Annette CLUZEL	Claudine GRIMAL
Claude BAUMES	Sophie ESTEVENY
Aude JALADE	

APPELS D'OFFRES

Michel CAUSSE	Christian GEORGES
Elian BOUZAT	Jacky LACAN
Michel LAURENS	Pierre GRIMAL

Président	Vice-président
Membres	

SIAEP

DELEGUES	SUPPLEANTS
Michel CAUSSE	Martine ALBUCHER
Jacky LACAN	Claudine GRIMAL

SIEDA

DELEGUE	SUPPLEANT
Pierre GRIMAL	Elian BOUZAT

IMPOTS

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Michel CAUSSE	Josette VAYSSE
christian GEORGES	Michel LAURENS
Geneviève ABRANTES	Fabienne VERGNES
Jacky LACAN	Vincent NICOULEAU
Annette CLUZEL	Pierre GRIMAL
Elian BOUZAT	Claudine GRIMAL
Claude BAUMES	Sophie ESTEVENY
martine ALBUCHER	Aude JALADE
Philippe ANTOINE	

SMICA

DELEGUE	SUPPLEANT
Pierre GRIMAL	Elian BOUZAT

REVISION DES LISTES ELECTORALES

Fabienne VERGNES
Annick GALTIER
Alexandre VAYSSE

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU REQUISTANAIS

ELUS

Michel CAUSSE	Christian GEORGES
Geneviève ABRANTES	Jacky LACAN
Annette CLUZEL	Elian BOUZAT
Vincent NICOULEAU	Suppléants : Angélique MASSOL et Michel LAURENS
Martine ALBUCHER	
Claudine GRIMAL	

FETE DE LA BREBIS

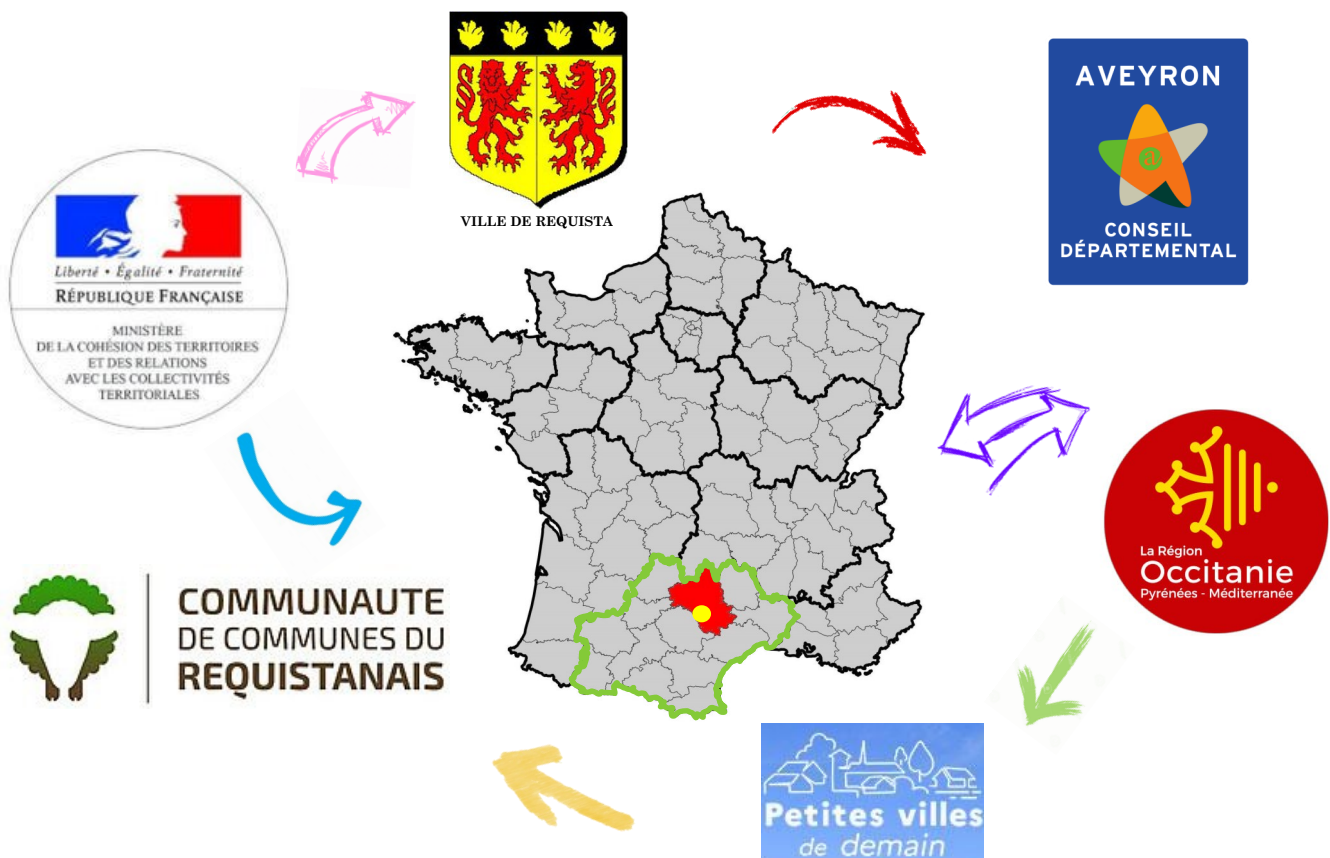
DELEGUE	SUPPLEANT
Michel LAURENS	Martine ALBUCHER

KALBENI

DELEGUE	SUPPLEANT
Martine ALBUCHER	Annette CLUZEL



CONVENTIONS TERRITORIALES



Dans le but de redynamiser le territoire, la commune de Réquista et la communauté des communes du Requistanais intègrent des plans récents et novateurs de développement et de revitalisation, sous l'égide de la Région et de l'Etat.

Suite au travail réalisé ces derniers mois par la communauté des communes du Réquistanais et la municipalité de Réquista, la ville de Réquista a été reconnue « Bourg-Centre de la Région Occitanie » La convention de partenariat entre la commune et la Région sera signée le 16 Décembre prochain à Rodez et ouvrira le droit à des subventions spécifiques sur les projets municipaux qui rentrent dans le cadre de cette convention.

Dans la même volonté politique, notre collectivité a déposé un dossier de candidature auprès de l'état (Agence Nationale de la cohésion des territoires) pour être reconnue dans le programme national « Petites Villes de Demain » dont l'objectif est de donner aux élus des villes et leurs intercommunalités de moins de 20 000 habitants les moyens de concrétiser leurs projets de revitalisation. Si cette candidature est retenue, notre territoire pourra bénéficier de différents soutiens financiers de la part de l'Etat, du Département et de la Région pour des projets de revitalisation et de développement économique de notre bassin de vie.

Le patrimoine bâti, le commerce, l'artisanat, l'agriculture, la santé, la culture, l'éducation... sont autant de vastes chantiers que les 11 communes de notre intercommunalité souhaitent aborder collectivement et qui s'inscriront dans la durée.

ATELIER DE MUSIQUE



La construction du futur Atelier de Musique communal a démarré le lundi 2 novembre dernier à proximité de la salle de spectacles sur l'un des anciens courts de tennis.

Cette réalisation, portée par la commune de REQUISTA et sous la surveillance du Maître d'œuvre « SICA HABITAT RURAL », offrira des conditions idéales pour l'enseignement de la musique et du chant.

Sa livraison est prévue en fin d'année 2021.

Le futur équipement de 250 m², de plain-pied, disposera de locaux dédiés principalement à l'association « Accordéon Club de REQUISTA ». Une grande salle sera mise à disposition pour d'autres associations musicales (Fête de la Musique et particuliers musiciens...).

La réalisation de cet édifice se chiffre à 305.988 € HT. Elle est subventionnée par l'Etat (61.197 €), la Région Occitanie (76.497 €), le Département (Attente subvention 25% 76.497 €) et R.T.E (30.000 €). La part de la commune s'élève ainsi à 61.796 €. Cet équipement devenait nécessaire compte tenu de la vétusté des locaux actuels situés avenue de Millau, (au dessus du SIAEP des Rives du Tarn). Outre la place importante que prend dans notre culture la musique et le chant, l'association Accordéon Club, au vu de son rayonnement qui dépasse les limites du territoire, pourra continuer à enseigner la musique dans de meilleures conditions.



CLUB-HOUSE

Dans le cadre de la rénovation des infrastructures sportives, la municipalité a décidé la création d'un « club house » (bâtiment réservé aux membres d'un club sportif). Cette réhabilitation s'impose dans le cadre des nouvelles normes rendant les locaux actuels obsolètes (vestiaires, douches, toilettes...).

Ce bâtiment sera mutualisé entre l'association Union Sportive Réquistanaise (U.S.R.) qui pratique le football et le Lévézou Ségala Aveyron (L.S.A.) qui pratique le rugby. Compte tenu de cette mutualisation, la structure sera édifiée dans l'espace libre entre les deux stades.

La maîtrise d'ouvrage sera portée par la commune. Sa conception se fera en collaboration avec les instances des deux clubs.



Sa réalisation est prévue dans le courant de l'année 2021.

L'U.S.R. est une association ancienne, au passé sportif glorieux, historiquement implantée sur la commune depuis 100 ans. Elle regroupe plus de 200 licenciés. Elle enseigne la pratique du football aux enfants dès l'âge de 6 ans et pratique la compétition amateur jusqu'au plus haut niveau départemental (Division 1).

Le L.S.A. XV qui regroupe plusieurs communes (La Primaube, Cassagnes-Begonhes, Naucelle et Réquista) enseigne et pratique le Rugby. Ce regroupement lui permet à l'heure actuelle d'évoluer à un niveau sportif très honorable (Fédérale 2 Nationale).

Ces deux associations de sport collectif contribuent, au même titre que toutes les autres existantes, à rendre le territoire particulièrement attractif pour nos jeunes sportifs, et la municipalité se doit de les soutenir.



AMENAGEMENT DES PLACES

Avec le concours d'Aveyron Ingénierie (bureau d'études relevant du Conseil Départemental), la municipalité a lancé un appel d'offres pour la maîtrise d'œuvre concernant l'aménagement des places de La Poste, François Fabié et Paul Gasc.

La réfection de ces trois places devra permettre :

- De créer un cadre de vie agréable tout en conservant une offre de stationnement.
- D'assurer des liaisons piétonnes entre les aires de stationnement et les commerces et services.
- De renforcer la sécurité des automobilistes, en limitant leur vitesse et en améliorant les conditions de circulation, notamment aux différents carrefours.
- D'organiser le stationnement des véhicules des riverains comme celui des visiteurs.



- De désimperméabiliser fortement les places,
- De gérer les eaux pluviales de ruissellement de chaussée, ainsi que celles issues des descentes d'eau de toitures.
- D'assurer un traitement architectural et paysager conforme à l'identité du bourg.

La prise en compte de ces objectifs, associés aux éléments environnementaux tels que l'enfouissement

des réseaux secs, la modernisation de l'éclairage public, l'installation de mobiliers urbains, devra ainsi contribuer à atténuer le caractère routier des rues et places du village, ainsi qu'améliorer la sécurité et le cadre de vie des habitants.

Ces travaux sont prévus en trois tranches réalisables sur la durée du mandat en priorisant dans un premier temps la Place de la Poste.

Dès la désignation du Maître d'œuvre à l'issue de la consultation, la municipalité va solliciter différents financeurs (Conseil Départemental, Conseil Régional, Etat, ...) dans le cadre du contrat « BOURG CENTRE » et de l'opération « COEUR DE VILLAGE ». Des subventions à hauteur de plus de 50% sont envisageables.

Le début des travaux est à prévoir pour le printemps 2022.

TRAVAUX EHPAD JEAN-BAPTISTE DELFAU



Ainsi que nous l'avions évoqué dans le dernier bulletin municipal, les travaux de rénovation de la cuisine de la Résidence Jean-Baptiste Delfau ont débuté.

Il s'agit d'un programme important qui permettra à l'établissement de répondre aux normes sanitaires.

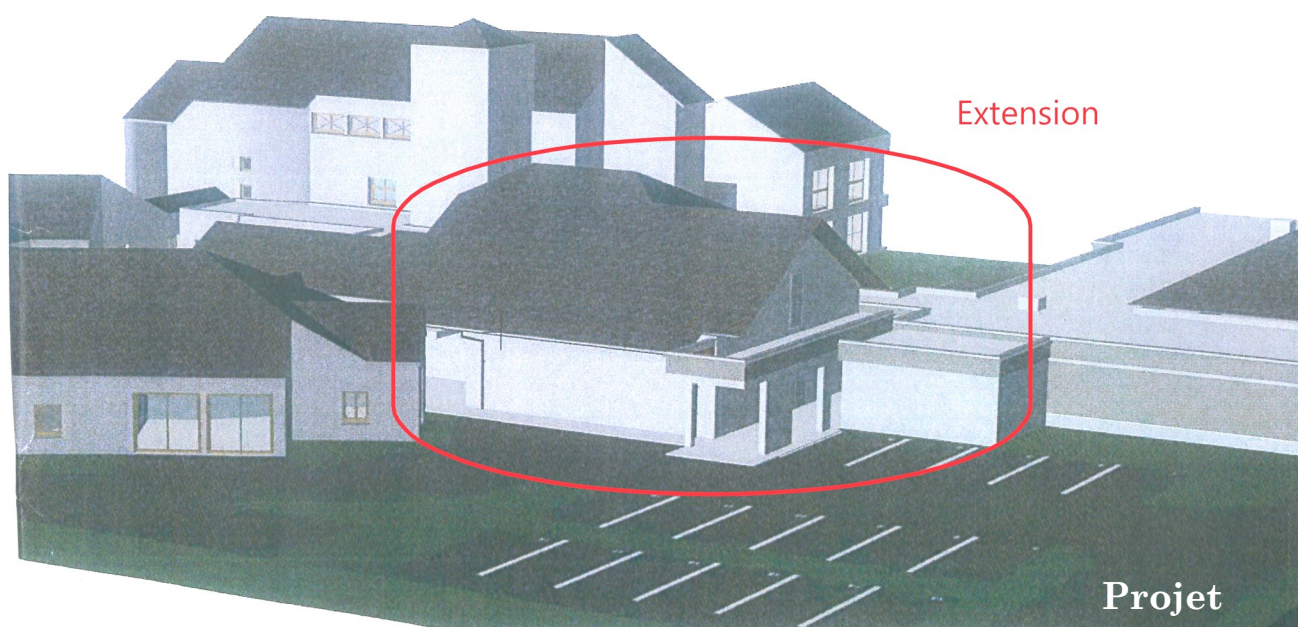
Le personnel de cuisine pourra ainsi travailler dans de meilleures conditions, tout en respectant les normes d'hygiène d'un bout à l'autre de la chaîne de préparation des repas. Cette nouvelle structure pourra permettre un jour d'externaliser ses services.

Cette nouvel équipement sera opérationnel dans le courant du deuxième semestre 2021.

Les travaux de rénovation de la lingerie débuteront ensuite en lieu et place de l'ancienne cuisine.

Les travaux de rénovation des salles de bain ont également commencé. Trois salles de bain sont d'ores et déjà presque terminées.

Le programme de réfection de toutes les salles de bain se poursuivra sur cinq années.



SÉCURITÉ ROUTIÈRE

La Sécurité Routière reste l'une des priorités de la municipalité depuis son premier mandat.

Si des améliorations significatives ont déjà été constatées avec la mise en place de radars pédagogiques et de ralentisseurs, la réfection de certaines chaussées et l'amélioration de la signalisation routière, force est de constater qu'il reste encore des actions à mener afin de sécuriser encore plus les entrées et l'agglomération de RÉQUISTA.



La municipalité considère ainsi que l'aménagement des traversées de l'agglomération est nécessaire et doit d'abord intégrer comme objectif prioritaire la sécurité des riverains et des usagers.

L'enjeu est d'amener progressivement l'automobiliste à un changement de comportement, passant de la route où il est prioritaire, à la rue qu'il doit partager avec vélos et piétons.



La municipalité a ainsi sollicité le concours d'Aveyron Ingénierie (bureau d'études relevant du Conseil Départemental) pour étudier et chiffrer un nouveau plan de circulation. Il est bien entendu que vous serez associés à l'élaboration de ce projet sous forme de réunions d'informations et de collaboration.

Celui-ci prend en compte :

- Le ralentissement des véhicules, la régulation de leur vitesse jusqu'à un usage partagé des rues et espaces publics du centre-bourg et alentours.
- L'aménagement futur des places de La Poste, de la Place Paul Gasc et de la Place François Fabié.
- La création de la future piste cyclable et voie verte.

La Région nous accompagnera dans ce projet via le contrat « Bourg Centre » qui sera signé en décembre 2020 avec notre municipalité, ainsi que l'Etat avec le programme « Petite ville de demain » sans oublier le Département.

VOIRIE 2020

Compte tenu de la pandémie, l'année 2020 aura vu le goudronnage s'effectuer en plusieurs tranches. Malgré tout, nous arrivons à maintenir le planning et nous sommes dans l'enveloppe budgétaire. Les chantiers se sont articulés en trois groupes :

* les principaux :

- Le village de L'hôpital-Bellegarde et toutes ses ruelles
- La liaison entre Combecave et Estrieysse de Lebous

* les moins importants :

- Le parking du cimetière de Lebous
- La bordure du parking face au square Froment
- La ruelle entre la rue des rosiers et la place
- La route entre le Soulie bas et le RD 200 (La ligne)

* les trottoirs du boulevard Vicomte de Cadars :

- Du feu à la rue du docteur Ferral
- De la rue du docteur Ferral à la rue de Moncan
- Du rond point au stade de la Fontblanche.



Comme chaque année, une campagne de curage des fossés est programmée ainsi que de l'élagage sur certaines voies de la commune. N'hésitez pas à vous manifester si l'un ou l'autre de ces deux programmes pouvait être appliqué sur une portion de route proche de chez vous.

POSTE ELECTRIQUE DE REQUISTA

Les travaux avancent normalement sur le site du poste électrique de Réquista. La sécurisation de l'alimentation est assurée par une nouvelle ligne qui a vu le jour entre Réquista et Lacalm. Les poteaux et les fils sont en place. Un nouveau pylône est connecté sur la ligne Saint -Victor / Pélissier (Albi).

Dans le poste, les cheminements effectués par l'entreprise Vieu-Segond touchent à leur fin. L'engazonnement et les travaux paysagés réalisés par l'entreprise Grimal et l'entreprise Sielva sont terminés. Fin novembre, le transformateur sera installé. La mise en service de ce dernier aura lieu au mois de mai 2021.



Le démantèlement de la ligne haute tension actuelle qui va de Réquista à la Besse, en passant au-dessus de la maison de retraite, de l'école primaire et de certains quartiers de la ville sera effectif à partir du deuxième semestre 2021.

LE CHEMIN DE RANDONNEE GR 736

Au cours de cette année 2020, nous avons vu, sur notre territoire, la validation du chemin de grande randonnée GR 736. Ce dernier s'inscrit dans le cadre du développement touristique de la vallée du Tarn. Le GR débute aux sources de la rivière Tarn en Lozère, emprunte les gorges du Tarn, passe sous le viaduc de Millau, descend la vallée du Tarn et enfin se termine au pied de la cathédrale d'Albi classée au patrimoine de l'UNESCO.

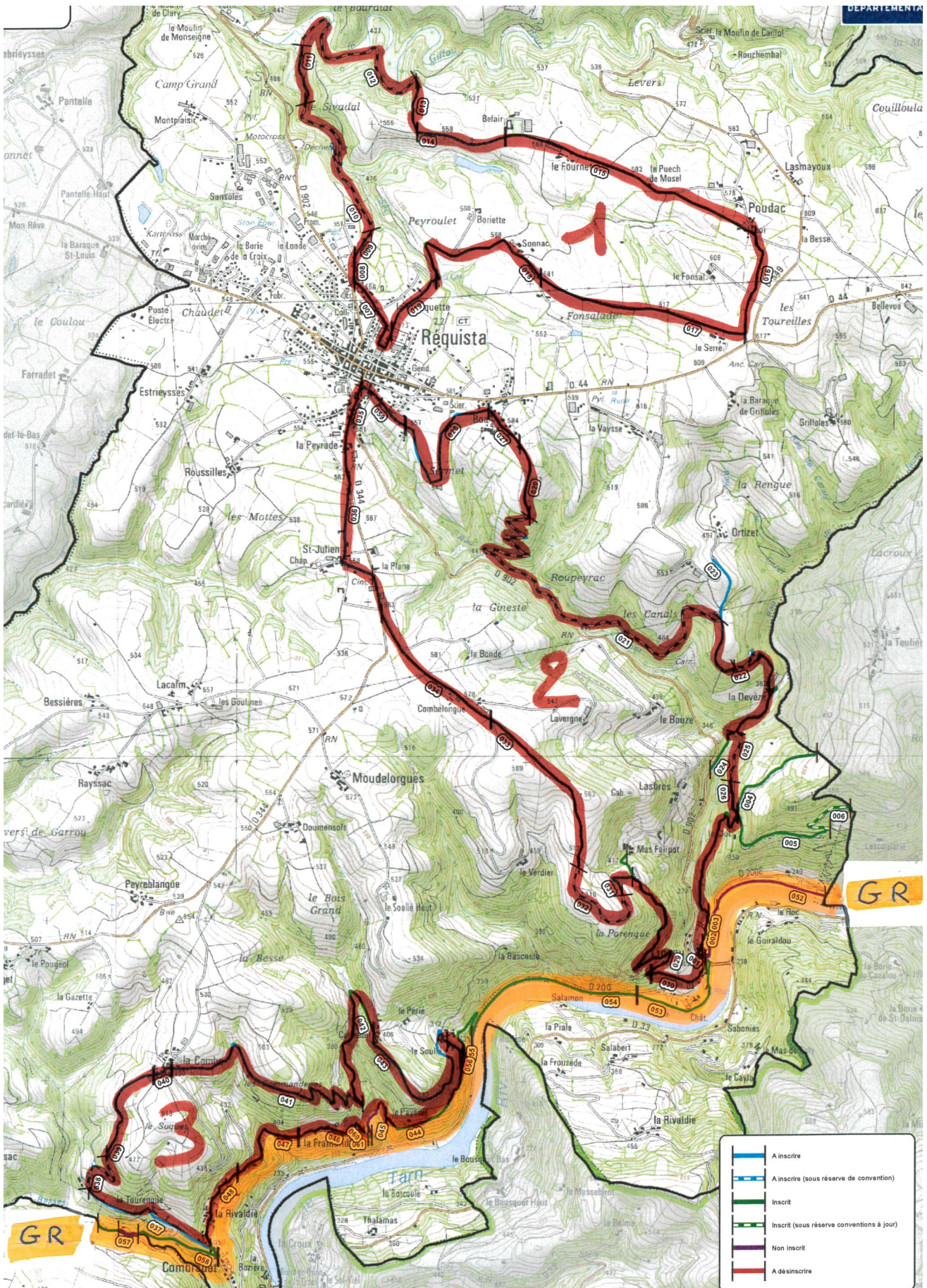
L'emprise sur notre territoire commence à l'est par le chemin des pêcheurs, passe par Lincou, longe la rivière, remonte au Soulié bas, traverse les bois de la Framondié, puis Combradet et quitte notre commune à Raounet pour aller dans le département voisin du Tarn..

D'ici la fin de l'année, les représentants de la Mairie viendront voir les propriétaires de parcelles de chemins privés afin de conventionner avec eux. Cette convention n'est pas une « servitude » au sens notarié du terme, elle est résiliable à tout moment. Elle a un double avantage la municipalité entretiendra le chemin, le propriétaire s'engagera à ne pas faire obstacle à la randonnée.

Afin d'aider au développement du tourisme et à la mise en valeur de nos paysages, trois chemins de petite randonnée (PR) vont être créés. Ils viennent d'être inscrits au PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et Randonnée). Ils ont pour nom : Le chemin de Combradet, le chemin de Lincou et les méandres du Giffou.



La municipalité tient ici à remercier le nouveau club de randonnée de Réquista sans lequel tout cela n'aurait pas été possible dans les délais impartis. L'implication du président de l'association Monsieur Victor GRIFNEE et de son équipe nous ont permis d'avancer rapidement sur ce projet.



Les trois chemins de petite randonnée (PR) qui vont être créés :

- 1- Les méandres du Giffou
- 2- Le chemin de Lincou
- 3- le chemin de Combradet

BASE NAUTIQUE

Souhaitant accroître son attractivité en misant notamment sur le développement du tourisme sur LINCOU, la municipalité a lancé à la fin de son précédent mandat une étude de faisabilité sur la création d'une base nautique sur la rivière Tarn et plus particulièrement à proximité du « Château de Lincou ».

Accompagné dans ce projet par le Syndicat Mixte du « Bassin versant Tarn-Sorgues-Dourdou-Rance », l'étude a consisté dans un premier temps

à se rapprocher de la Direction Départementale des Territoires de l'Aveyron (DDT 12) afin de lister les différentes démarches administratives à entreprendre.

A ce jour, les dossiers ont été constitués pour répondre aux normes de l'activité de plein air, de la loi sur l'eau, de la biodiversité, de l'inondabilité et de l'urbanisme.

La convention avec le concessionnaire EDF (barrage de la Croux) est en cours de signature et nous sommes dans l'attente d'une réponse de la DDT 31 concernant l'autorisation de navigabilité sur le Tarn (normes de sécurité pontons, bateaux, ...)

Dans le cadre de cette étude administrative, nous espérons obtenir tous les agréments pour la fin d'année 2020, ce qui nous permettra de définir la configuration de la future base nautique afin qu'elle soit opérationnelle pour l'été 2021.



GROUPE SCOLAIRE LA LANDE

A l'école maternelle, le dortoir utilisé pour la sieste des tout petits étant devenu trop exigu par rapport au nombre d'enfant, et pour répondre aux normes de sécurité, le projet d'agrandissement de celui-ci est à l'étude.



En même temps, un préau sera construit dans la cour de l'école maternelle qui n'en avait pas.

Si tout va bien, ces travaux pourraient être terminés pour la rentrée de septembre 2021.

AGRANDISSEMENT CIMETIERE ET COLUMBARIUMS

Ces dernières années, il y a eu une forte demande en achat de concessions au cimetière de Réquista, ce qui nécessite son agrandissement. Cette extension sera réalisée sur un terrain mitoyen de l'actuel cimetière, (appartenant à la Mairie) et devrait voir le jour fin 2021. Un projet va donc être lancé afin d'étudier au mieux cette réalisation :

- Respect des règles d'urbanisme ;
- Elaboration d'un projet conforme aux attentes des administrés avec aménagement paysager, et respect du zéro phyto.

Des informations supplémentaires vous seront communiquées dans le prochain bulletin.

Dans les cimetières du Réquistanais, et afin de répondre à une demande, il est prévu la réalisation de columbariums à trois, quatre ou cinq places avec possibilité d'extension si nécessaire. La crémation ayant tendance à se développer, nous devons pouvoir répondre à cette demande.

Les services techniques de la Mairie assurent l'entretien des six cimetières toute l'année avec deux périodes très fortes qui sont Toussaint et le printemps, mais chaque propriétaire de concessions se doit d'entretenir la sienne (enlever les fleurs sèches, herbes ou autres...).

Chacun de nous est très attaché au respect de ces lieux, à chacun de nous de faire un effort.

ENTRETIEN ET RENOVATION DE L'EGLISE DE REQUISTA

Dans notre programme de campagne et dans le cadre de la rénovation du patrimoine, la municipalité a prévu la mise en valeur de l'église de Réquista.

En effet, cet imposant édifice, nécessite des travaux d'entretien (nettoyage de la toiture, réfection des chenaux) ainsi que des travaux d'embellissement du clocher et des façades extérieures (crépis et mise en valeur des vitraux).



Eglise de Réquista

Ce projet sera étudié en concertation avec le Père Jean-Gabriel ALBINGRE, (prêtre de la paroisse de Saint Pierre de l'Alrance et du Giffou), et le Conseil Paroissial.

La maîtrise d'œuvre sera assurée par la Mairie et le projet sera inscrit dans le programme « revitalisation bourg centre » et (ou) « petites villes de demain » afin d'obtenir le maximum de subventions.



La municipalité de Réquista va se doter très prochainement d'un nouveau site internet.

La création de ce site a été confiée au SMICA (Syndicat

Mixte pour la Modernisation et l'Ingénierie informatique des Collectivités de l'Aveyron). Il se veut moderne, informatif, simple d'utilisation.

Il contient toutes les informations utiles et officielles que vous pouvez rechercher sur les services et les activités de votre commune. Il contient également tous les jours une revue de presse. Il est vivement recommandé de s'y connecter régulièrement.

Adresse : www.requista.fr

EMBELISSEMENT VILLAGE

Les fêtes de fin d'année approchent, et dans ce contexte sanitaire si difficile, nous allons comme les années précédentes, illuminer, décorer les rues et les entrées de ville afin d'apporter un peu de joie et de gaieté, en espérant vivement que le confinement soit levé et que tous nos commerces puissent ré-ouvrir.



Permettez à la municipalité de vous adresser avec un peu d'avance ses vœux pour 2021, en particulier, dans le contexte actuel, ses vœux de bonne santé.



MAIRIE Accueil-Secrétariat

BP n°12 - 12170 REQUISTA
05 65 74 02 39
mairie.requista@orange.fr
www.requista.fr

Accueil du public du lundi au vendredi
8 h à 12 h - 14 h à 17 h

Permanences en Mairie

Sur rendez-vous uniquement
- M. le Maire Michel CAUSSE :
Le mardi matin

- Les adjoints : tous les matins de
10 h à 11 h 30

Résidence J.B.DELFAU

64, av d'Albi - 12170 REQUISTA
05 65 46 19 10

Communauté de Communes et SPANC du Réquistanais

2, place Prosper Boissonnade
12170 REQUISTA
05 65 74 57 00

Accueil du public du lundi au jeudi
8 h 30 à 12 h 30 - 13 h 30 à 17 h
Le vendredi : 8 h 30 - 12 h 30

Déchèterie du Réquistanais

05 65 47 96 66
Lundi, mercredi, jeudi vendredi :
14 h à 17 h 30
Mardi (Réservé aux agriculteurs):
9 h à 12 h et 14 h à 17 h
Samedi : 9 h - 12 h et 14 h - 17 h

Centre de Loisirs Arc-en-ciel

05 65 46 17 98

Multi Accueil -

Relais Assistantes Maternelles

05 65 46 11 78

Piscine du Réquistanais

05 65 46 19 05

ouverte de 14 h à 19 h 30(été seulement)

Office de Tourisme du Réquistanais

05 65 46 11 79

info.requista@roquefort.com

www.ot-requistanais.com

Médiathèque Intercommunale

05 65 46 14 76

S.I.A.E.P. des Rives du Tarn

05 65 46 11 99

Trésorerie 05 65 74 02 60

La Poste 3631

Gendarmerie 05 65 74 58 25